



à Madame Marcelle Arsac

à Madame Fabienne Haloui

à Madame Anne-Marie Hautant

à Monsieur René Turc

Orange, le 26 Août 2013

Mesdames les conseillers municipaux,
Monsieur le conseiller municipal,

Je vous prie de trouver ci-dessous les dates limites de réception de votre tribune d'opposition pour les prochaines parutions du magazine municipal.

Vous pouvez nous communiquer ce texte par courrier, par télécopie au 04.90.51.42.37 ou par courrier électronique à l'adresse communication@ville-orange.fr.

Ce texte devra, bien entendu, être conforme aux dispositions du règlement intérieur du conseil municipal, ainsi qu'aux dispositions réglementaires pendant la période préélectorale.

Orange Vérités n°90 : le 13 septembre 2013

Orange Vérités n°91 : le 14 novembre 2013

Ce texte sera celui de votre groupe politique. Il devra donc nous parvenir muni de vos quatre signatures.

En restant dans cette attente, je vous prie d'agréer, Mesdames les conseillers municipaux, Monsieur le conseiller municipal, l'expression de mes salutations distinguées.

André-Yves Beck
Directeur du service Communication
Ville d'Orange

